## Etablissement : Collège René Cassin 32, rue Louis Chevais Ouzouer Le Marché 41240 BEAUCE LA ROMAINE

N° de séance : 3

## Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 25/01/2021

Date : Lundi 25 janvier 2021

Heure de début : 17h20

Heure de fin: 18h31

Présidence : M BARBIER

Secrétariat : Mme GLATIGNY

Membres excusés : Mme Bourgoin, Mme Lecostey, Mme Marras-Gruwez

Nombre de membres présents : 12 + 6 en visio

Quorum: 13

#### Ordre du jour

N° et nature des chapitres traités	Nombre de feuillets	Réservé à l'administration
I – Conseil d'administration		
II – Gestion financière		
III – Travaux immobiliers envisagés		
IV – Structures		
V – Postes budgétaires		
VI – Projet d'établissement		
VII – Vie scolaire (sujets ne relevant pas des chapitres ci-dessus)		
VIII - Orientation		
IX – Formation continue (GRETA)		
X – Questions diverses		
(Ne pas mettre sur la même feuille un recto concernant un chapitre et le verso concernant un autre chapitre)		

Le Président,

S. BARBIER

Le Secrétaire,

C. GLATIGNY

Transmis à

Date: 25/01/2021

Le Chef d'établissement,

S. BARBIER

## Etablissement : Collège René Cassin 32, rue Louis Chevais Ouzouer Le Marché 41240 BEAUCE LA ROMAINE

N° de séance : 3

#### Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 25/01/2021

Compte rendu des thèmes traités  Réservé à l'administration	
Laurinistration   Taurinistration	
classés dans le chapitre : I – Conseil d'administration	
Désignation du secrétariat de la séance.	
Le secrétariat de la séance sera assuré par Mme Glatigny Catherine.	
Installation du conseil d'administration	
Début de CA à 17h20.	
Visio : M Coindard (déconnecté à 17h25 et revenu à 17h32), M Puech, Mme Boin, M	
Espugna, M Savignard-Potereau, Mme Lenfant Loiselle (s'est connectée à 17h40)	
12 en présentiel + 5 en visio	
Puis à 17h40 12 en présentiel + 6 en visio	
A doubtion do DV do 24/44/2020	
Adoption du PV du 24/11/2020	
Monsieur le principal propose de mettre au vote le PV du CA du 24/11/2020	
Résultat du vote :	
Votants: Pour: 18 Contre: 0 Abstention: 0	

Etablissement:

Collège René Cassin 32, rue Louis Chevais Ouzouer Le Marché

N° de séance : 3

#### Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 25/01/2021

Compte rendu des thèmes traités classés dans le <b>chapitre : II – Gestion matérielle et financière</b>	Réservé à l'administration destinataire
Contrats et conventions :	
Contrat Artech Services Ce contrat a pour but la détection, la destruction et la prévention des nuisibles dans les locaux de la cuisine et dans ses abords immédiats. Ce contrat comporte : - 4 interventions de dératisation par an - 4 suivis de désinsectisation par an (en avril, juillet, octobre et janvier).	
La durée de ce contrat est d'une année et reconduit sur demande expresse du client sans aller au-delà de 3 ans.	
Le montant forfaitaire annuel du contrat est fixé à 534€.	
Résultat du vote : Votants : Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0	
La Société Suez La Société ne met pas en place en véritable contrat mais elle met en place des prestations, ce qui ne suppose pas de vote du CA Elle intervient pour la vidange du bac à graisse et du bas à fécule, le nettoyage de la canalisation d'arrivée et l'évacuation des déchets aux Centre de traitement agréé.	
Informations générales au CA Pour payer la cantine : les modalités de prélèvement automatique et paiement en ligne sont en train de se mettre en place.	

#### **Etablissement:**

#### Collège René Cassin 32, rue Louis Chevais Ouzouer Le Marché 41240 BEAUCE LA ROMAINE

N° de séance : 3

### Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 25/01/2021

Compte rendu des thèmes traités	Réservé à
elassés dans le <b>chapitre : III – Vie pédagogique et éducative</b>	l'administration destinataire
Ordre du jour : Nous avons ajouté une annexe au règlement intérieur au vu des circonstances actuelles. Fin décembre, on ne demande plus l'agrément de l'ordre du jour. Toute annexe est ensuite transmise aux autorités de contrôle.	
Résultat du vote : Votants : Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0	
Modification du règlement intérieur : Rappel : les élèves doivent rentrer en respectant le protocole sanitaire : - gel hydroalcoolique à l'entrée de l'établissement - les élèves sont dans la même salle sauf pour les enseignements spécifiques - respecter les consignes : porter correctement le masque - hygiène et santé : rappel de règles - interdiction de manger durant les récréations	
Restauration : - les élèves prennent les repas avec les élèves de leur classe - se laver les mains avant et après le repas - vigilance de la part des parents - une zone de confinement est prévue en cas de doute	
· EPS : Pour l'EPS, c'est plus compliqué car il n'y a pas de sport en intérieur et pas de vestiaire. L'AS est suspendue pour le moment.	
Résultat du vote pour l'annexe : Votants : Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0	

#### La dotation horaire globale :

Elle est calculée en fonction du nombre d'élèves prévus l'année prochaine.

Cette dotation est descendante (Ministère de l'Education Nationale - Rectorat, puis DSDEN, puis le collège).

La dotation est calculée sur 2 critères :

- structure prévisionnelle
- lissage de la dotation (calculée sur la structure).

Nouveau mode de calcul depuis 2020 : l'institution vise une équité territoriale (selon les besoins et situations).

1 division en plus pour les 6° a été actée par la DSDEN

#### Dotation horaire:

- 463,5 heures poste pour le collège
- 21 heures pour les Ulis
- 45,5 HSA

Soit un total de 530 heures

#### Questions:

Mme Rouaud, enseignante Ulis : à quoi correspondent les 5 heures dédiées aux besoins éducatifs ?

- Elles servent aux élèves à besoins particuliers. Ces heures sont globalisées ; elles sont intégrées à d'autres projets dont bénéficient les élèves à besoins particuliers.

Est-ce que ces heures-là pourraient profiter aux élèves d'Ulis ?

- -Les heures poste pour les Ulis sont figées, on ne peut rien bouger. C'est pourquoi on passe par des projets dans les classes de référence.
- Une dotation horaire: 2 votes:

Il y a un vote du CA sur la structure prévisionnelle et un vote sur les principes de répartition de la dotation (AP, projets), mais pas sur la dotation ou les postes ou compléments de services.

Il est proposé de créer une division supplémentaire en 4ème. La cohorte du niveau 5ème est difficile, les professeurs, en se projetant en N+1, pensent que c'est la meilleure solution.

#### Questions:

- d'un parent d'élèves : N'y a-t-il pas de problème de locaux avec une division supplémentaire ?

Les emplois du temps seront plus difficiles à optimiser. Les enseignants ont joué le jeu, ils ont accepté beaucoup d'heures supplémentaires.

de Mme Rouaud : l'année prochaine, les Ulis ne sont-ils pas comptés dans l'effectif ?
 Pour l'instant, dans les projections, les Ulis n'apparaissent pas.
 Les dotations sont calculées hors Ulis.

Présentation des différents scénarios (cf diaporama):

Question de Mme Boulay : les HSE pour l'année à venir sont-elles calculées à partir des

2,5h restantes? La réponse est : oui.

Mme Guenais-Blanchard EPS: pour les projets, avec si peu d'HSE, on sera juste.

Vote 1:

Structure prévisionnelle

Contre: 0 Abstention: 0 Pour : 18 Votants:

Vote 2:

Utilisation de la marge d'autonomie scénario 3 (cf diaporama)

- options
- dédoublements
- accompagnement personnalisé (AP)
- projets pédagogiques

Contre: 0 Abstention: 0 Votants: Pour: 18

Les effets sur les compléments de services sont rapidement passés en revue : On redonne 7,5 heures en allemand

Compléments de services reçus qui sont envisagés :

- 10h Lettres
- 17h en Maths
- 7,5h en Espagnol
- 6h en SVT
- 5h en physique 7h en Technologie

Etablissement :
Collège René Cassin
32, rue Louis Chevais
Ouzouer Le Marché
41240 BEAUCE LA ROMAINE

N° de séance : 3

#### Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 25/01/2021

Compte rendu des thèmes traités	Réservé à l'administration
classés dans le chapitre : IV – Questions diverses	destinataire
Fin du CA • 18h31	
Fin du CA: 18h31	

### Conseil d'administration

25 Janvier 2021

## Répartition DHG Rentrée 2021

# Les étapes de la préparation de rentrée 2021

- Prévision d'effectifs : arrêtée en novembre 2020
- Campagne des temps partiels
- Dotation (rectorat > DSDEN > Collège) : structure prévisionnelle + lissage sur critères
- Les CA des EPLE votent la structure et les principes de répartition de la DHG (groupes, options, projets)
- La direction académique arrête les décisions (créations, suppressions de postes, compléments de service) sur propositions des conseils d'administration des EPLE.

## Nouveau mode de calcul des DHG depuis 2020

- Le cadre général est fixé par le Code de l'éducation : « la répartition des moyens du service public de l'éducation tient compte des différences de situation, notamment en matière économique et sociale », obligation prévue par l'article L111-1 du code de l'éducation, avec un ajout « en matière territoriale » issu de la loi pour l'école de la confiance.
- Prise en compte de la structure prévisionnelle : nombre de divisions au regard des effectifs attendus
- Les critères pour l'allocation de moyens provisoire :
  - Indice de Position Sociale (IPS)
  - Pourcentage d'élèves à besoins éducatifs particuliers
  - Indice d'éloignement
  - Taille des établissements

## Effectifs 2021-2022

	6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	ULIS	TOTAL (hors ulis)
Effectifs arrêtés par la DSDEN	122	92	108	106	12	428
Nombre de divisions	<u>5</u>	4	4	4	1	17
E/D	24,4	23	27	26,5	-	25,1

## Dotation horaire rentrée 2021

Heures poste collège	Heures poste ULIS	HSA	Total
463,5	21	45,5	530 H
Rappel R 2020 : 447	21	41	509 H

### Calcul de la DHG 2021

- Structure (26 + 3) X 17 = 493 h
  - + Inclusion élèves à besoins éducatifs = 4.93 ≈ 5 h
  - + heures statutaires (9h UNSS + 1h PC + 1h SVT) = 11 h
  - + 0 APM
- = 509 h collège (dont 9,8 % HSA) + 21 h ULIS
- = 530 h (dont 45,5 HSA)
- Part autonomie : 56 h

## Une dotation horaire, deux votes

Code de l'éducation, article R421-2:

- Les votes du CA porte sur la structure prévisionnelle (nombre de divisions et de groupes) et les principes de répartition de la dotation (AP, projets,...), pas sur la dotation ou sur le TRM (qui risque d'évoluer...).
- Les compléments de service seront définitivement établis par les services de la DSDEN et fixés après les mutations.
- Le collège conserve la possibilité de proposer des jumelages entre établissements pour le compléments.

## Vote 1 : Modification structure

	6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	ULIS	TOTAL (hors ulis)
Effectifs arrêtés par la DSDEN	122	92	108	106	12	428
Nombre de divisions	<u>5</u>	4	<u>5</u>	4	1	18
E/D	24,4	23	21,6	26,5	-	23,8

# Constitution des groupes en espagnol et allemand

N Hypo	version 1				
5ème 1	5ème 2	5ème 3	5ème 4		
22	24	24	22		
	Al	LL			
	8	8 8			
ESP Gr1	ESP Gr2	ESP Gr2 ESP Gr3			
22	16	22			
	Prof 1	Prof 2			

N Hypo	version 2			
5ème 1	5ème 2	5ème 2 5ème 3		
24	22	22 22		
	А	ALL		
	8			
ESP Gr1	ESP	ESP Gr3		
24	2	24		

Niveau 4	4ème - 3			
4ème 1	4ème 2	4ème 3	4ème 4	4ème 5
22	21	21	22	22
	A	ALL		
	9	9		
ESP Gr1	ESP Gr2		ESP Gr3	ESP Gr4
22	2	4	22	22

Niveau 3èm					
3ème 1	3ème 2	3ème 3	3ème 4		
26	25	25 25			
	ALL				
	12	13			
ESP Gr1	ESP	ESP Gr3			
26	2	26			

## Groupes français

FRANÇAIS						
		6e1	6 <sup>e</sup> 2	6e3	6e4	6 <sup>e</sup> 5
Horaire		4.5	4.5	4.5	4.5	4.5
AP	G1	1h Q1	1h Q1	1h Q1	1h Q1	1h Q1
	G2	1h Q2	1h Q2	1h Q2	1h Q2	1h Q2
TOTAL						
PROFESSEUR		5.5	5.5	5.5	5.5	5.5

### Scénarios - utilisation part autonomie = 56h

Section 103 utilisation part			
Niveau 6ème	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Allemand bilangue APAC Gr français AP (5)	2 2 + 1 0	2 2 + 1 5	2 2 + 1 5
Niveau 5ème	·		
LCA latin 1 groupe sup. en espagnol	1 0	1 0	1 2,5
Niveau 4ème	·		'
LCA latin Mini-entreprise	2 2	2 2	2 1,5
Niveau 3ème			
LCA latin LCE anglais Gr all (1) + Gr angl (4)	2 1 5	2 1 5	2 1 5
Autres			
Chorale Ajustement maths	2 0,5	2 0,5	2 0,5
Classe supplémentaire 4ème	26	26	26
TOTAL	<b>46,5 h</b> (+ 9,5 h)	<b>51,5 h</b> (+ 4,5 h)	<b>53,5 h</b> (+2,5h

## Vote 2 : Utilisation de la marge d'autonomie –scénario 3

### OPTIONS :

- Classe bilangue allemand en 6e
- Latin: 5h réparties sur trois niveaux: 1h en 5e, 2h en 4e et en 3e.
- 1 heure de LCE ANGL en 3ème
- Chorale 2h.

### Dédoublements :

- 1h allemand + 4h anglais pour ½ groupes
- 1 groupe supplémentaire d'espagnol niveau 5e

### Accompagnement personnalisé :

Lettres modernes: 5h d'AP en 6e

### Projets pédagogiques :

- Classes A Projets Pédagogiques et Culturels en 6e : 3h
- Technologie: 1,5h au titre du projet mini-entreprise
- + Mathématiques : 0,5h AP pour arrondi service de Mme Avezard

# Tableau de répartition des moyens (TRM)

- Le TRM est présenté pour information au CA : la création ou la suppression des supports n'est pas du ressort de l'EPLE.
- En revanche, il est important que les <u>propositions</u> de création ou de suppression soient communiquées au Rectorat, dans la perspective des demandes de mutations des enseignants.
- De même, lister les compléments de service engendrés par la répartition permet aux services académiques de préparer la rentrée.

## Effets sur TRM – scénario 3

	CSD Moyens donnés en HP	CSR Moyens reçus en HP	H Poste utilisées	HSA	SOLDE	Nombre supports HSA
Coordo Ulis			21,0		21,0	
ED MUSIC	0	0	18,0	3,0	21,0	1
LETT.CLASS	0	0	18,0	0,0	18,0	1
LETT.MOD	0	10	54,0	7,0	71,0	3
ALLEMAND	7,5	0	10,5	0,0	10,5	1
ANGLAIS	0	0	54,0	10,0	64,0	3
<b>ESPAGNOL</b>	0	7,5	18,0	2,0	27,5	1
HIST.GEO	0	0	50,4	5,6	56,0	2
MATHS	0	17,0	48,5	3,0	68,5	1
TECHNO	0	7	18,0	3,5	28,5	1
PHY.CHIMIE	0	5	18,0	2,5	25,5	1
SVT	0	6	18,0	4,0	28,0	1
ARTS PLAST.	0	0	18,0	2,0	20,0	1
EPS	0	0	60,0	8,0	68,0	3
TOTAL	7,5	52,5	424,4	50,60	527,50	
		RESTE	7,6	-5,10	2,50	

## Les conséquences sur les postes

- Lettres modernes : complément reçu de 10 h
- Mathématiques : complément reçu de 17 h
- Espagnol : complément reçu de 7,5 h
- Physique-chimie : complément reçu de 5 h
- SVT : complément reçu de 6 h
- Technologie : complément reçu de 7 h
- Allemand : complément donné de 7,5 heures

## Indemnités pour missions particulières

Dotation				
Année scolaire 2021- 2022	9h			
Rappel année scolaire 2020-2021	8,5h			